

Archamps (France), le 27 février 2019 à 7h00 CET

## Genkyotex lance le regroupement de ses actions

- **Regroupement d'actions par échange de 10 actions existantes d'une valeur nominale de 0,10 euro contre 1 action nouvelle d'une valeur nominale de 1,00 euro.**
- **Date de début de l'opération de regroupement d'actions : le 27 février 2019**
- **Le regroupement d'actions prendra effet le 29 mars 2019 (radiation de la cote des actions anciennes et cotation des actions nouvelles).**

**Genkyotex (Euronext Paris & Bruxelles : FR0011790542 – GKTX)**, société biopharmaceutique et leader des thérapies NOX, annonce aujourd'hui la mise en œuvre du regroupement des actions par voie d'échange de 10 actions existantes contre 1 action nouvelle, approuvé par les actionnaires de la Société réunis en Assemblée Générale Extraordinaire le 24 janvier 2019.

**Cet ajustement technique est purement arithmétique et sans impact sur la valeur des titres Genkyotex détenus en portefeuille par les actionnaires.**

### Modalités du regroupement d'actions

Les opérations de regroupement d'actions débuteront aujourd'hui, conformément aux termes de l'avis de regroupement d'actions publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) le 11 février 2019.

Le regroupement des actions Genkyotex prendra effet le 29 mars 2019. Chaque actionnaire se verra attribuer automatiquement par son intermédiaire financier 1 action Genkyotex nouvelle d'une valeur nominale de 1,00 euro portant jouissance courante pour 10 actions Genkyotex existantes d'une valeur nominale de 0,10 euro. Le regroupement réduira ainsi le nombre total d'actions d'environ 79,3 millions d'une valeur nominale de 0,10 euro à environ 7,9 millions d'une valeur nominale de 1,00 euro.

L'actionnaire détenant un nombre total d'actions formant un multiple exact de 10 n'aura aucune démarche à effectuer, l'opération de regroupement sera réalisée automatiquement le 29 mars 2019.

L'actionnaire ne détenant pas un nombre total d'actions formant un multiple de 10 devra gérer ses rompus en achetant ou cédant, jusqu'au 28 mars 2019 inclus, directement sur le marché des actions Genkyotex afin d'obtenir un multiple exact de 10. Après le 28 mars 2019, l'actionnaire qui n'aurait pas pu obtenir un nombre d'actions multiple de 10 sera indemnisé à hauteur de ses rompus restants dans un délai de 30 jours à compter du 29 mars 2019 par son intermédiaire financier.

Les actions Genkyotex existantes (code ISIN : FR0011790542) seront radiées du marché Euronext et seront remplacées par les actions Genkyotex nouvelles (code ISIN : FR0013399474) le 29 mars 2019. Le code mnémonique restera inchangé (GKTX).

Pour plus d'informations sur le regroupement, les actionnaires sont invités à consulter l'avis de regroupement d'actions publié au BALO le 11 février 2019 et [disponible sur le site de la société](#).

L'équipe Relations Investisseurs de Genkyotex est également disponible par courrier électronique ([genkyotex@newcap.eu](mailto:genkyotex@newcap.eu)) pour toute question complémentaire.

Toutes les opérations relatives au regroupement auront lieu auprès de CIC – Centralisation et Domiciliation, 6 avenue de Provence, 75009 Paris, nommé comme mandataire pour la centralisation des opérations de regroupement.

### À propos de Genkyotex

*Genkyotex est une société biopharmaceutique leader des thérapies NOX, cotée sur les marchés réglementés d'Euronext Paris et Euronext Brussels. Leader des thérapies NOX, son approche thérapeutique unique est basée sur l'inhibition sélective des enzymes NOX qui amplifient de nombreux processus pathologiques comme les fibroses, l'inflammation, la perception de la douleur, l'évolution du cancer et la neurodégénérescence.*

*Genkyotex dispose d'une plateforme permettant d'identifier des petites molécules administrables par voie orale et capables d'inhiber de manière sélective des enzymes NOX spécifiques. Genkyotex développe un portefeuille de candidats médicaments représentant une nouvelle classe thérapeutique ciblant une ou plusieurs enzymes NOX. Son candidat médicament le plus avancé, le GKT831, un inhibiteur des enzymes NOX1 et 4, est évalué dans un essai clinique de phase 2 dans la cholangite biliaire primitive (CBP, une pathologie fibrotique orpheline) et dans un essai clinique de phase 2 initié par des investigateurs dans le diabète de type 1 et de néphropathie diabétique (DKD). Une subvention de 8,9 M\$ du National Institutes of Health (NIH) des États-Unis a été accordée au professeur Victor Thannickal de l'Université de l'Alabama à Birmingham (UAB) pour financer un programme de recherche pluriannuel évaluant le rôle des enzymes NOX dans la fibrose pulmonaire idiopathique (FPI), une maladie pulmonaire chronique qui entraîne la fibrose des poumons. L'élément central du programme sera de mener un essai de phase 2 avec le GKT831 chez des patients atteints de FPI. Ce candidat pourrait également être actif dans d'autres indications fibrotiques. Le deuxième produit candidat de Genkyotex, le GKT771, est un inhibiteur de NOX1 ciblant plusieurs voies dans l'angiogenèse, la perception de la douleur et l'inflammation, actuellement en phase de tests précliniques.*

*Genkyotex dispose également d'une plate-forme polyvalente, Vaxiclase, particulièrement adaptée au développement d'immunothérapies. Un partenariat sur l'utilisation de Vaxiclase en tant qu'antigène en soi (GTL003) a été établi avec le Serum Institute of India Private Ltd (Serum Institute), le plus grand producteur de doses de vaccins au monde, pour le développement par le Serum Institute de vaccins de combinaison de cellules multivalentes contre plusieurs maladies infectieuses. Ce partenariat pourrait générer jusqu'à environ 150 M€ de recettes pour Genkyotex, avant redevances sur les ventes.*

**Plus d'informations sur [www.genkyotex.com](http://www.genkyotex.com)**



#### Note de mise en garde

*Ce communiqué de presse peut contenir des informations de nature prévisionnelle concernant les objectifs de la Société. Ces énoncés prospectifs sont établis sur la base des hypothèses, estimations et attentes de la direction de Genkyotex et sont soumis à certains risques et incertitudes tels que la capacité de la société à mettre en œuvre sa stratégie, les tendances de marché, l'évolution des technologies et de l'environnement compétitif, les évolutions réglementaires, les risques industriels et cliniques ainsi que tous les risques associés au développement de la société. Ces facteurs ainsi que d'autres risques et incertitudes peuvent empêcher la société d'atteindre les objectifs mentionnés dans le présent communiqué de presse et, par voie de conséquence, les résultats réels peuvent différer de ce qui y est indiqué. Les facteurs qui pourraient influencer les résultats futurs incluent également, sans être exhaustifs, les incertitudes liées au développement des produits de Genkyotex qui pourrait ne pas aboutir, les incertitudes liées aux autorisations de commercialisation des produits donnés par les autorités administratives compétentes, ainsi que tout facteur qui pourrait influencer la capacité de Genkyotex à commercialiser les produits qu'elle développe. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques tels que, notamment, décrits dans le document de référence de Genkyotex enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers le 27 avril 2018 sous le numéro R.18-037, et aux changements des conditions économiques, des marchés financiers ou des marchés sur lesquels Genkyotex est présent. Les produits de Genkyotex sont à ce jour utilisés exclusivement dans le cadre d'essais cliniques. Ils ne sont pas disponibles en dehors de ces essais ou à la vente.*

**INVESTISSEURS****NewCap**

Dušan Orešanský, Tristan Roquet  
Montégon et Emmanuel Huynh  
+33 1 44 71 94 92  
[genkyotex@newcap.eu](mailto:genkyotex@newcap.eu)

**MEDIA****NewCap**

Nicolas Merigeau, Arthur Rouillé  
+33 1 44 71 00 15  
[genkyotex@newcap.eu](mailto:genkyotex@newcap.eu)

**US****LifeSci Advisors, LLC**

Brian Ritchie  
+1-212-915-2578  
[britchie@lifesciadvisors.com](mailto:britchie@lifesciadvisors.com)